



Ouagadougou, le 09 SEPT 2024

N°2024 00065 MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études *d'ingénieur dans les universités publiques de la zone hors Afrique* au titre de l'année académique 2024-2025, qu'au vu du reliquat de bourses du premier appel à candidature, ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Le nombre de bourses disponibles est de :

*Quota mixte : treize (13)*

*Quota filles : quatre (04)*

## 2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

### 2.1. Pour les lauréats des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

- avoir validé les deux années des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles avec au moins la mention « assez bien » ( $\geq 12/20$ ) ;
- être admis en première année dans une grande école ou une école d'ingénieurs au titre de l'année académique 2024-2025 de la zone hors Afrique ;
- ne pas être âgé de plus de 26 ans révolus au 31 décembre 2024 ;
- ne pas être salarié du public ou du privé.

### 2.2. Pour les candidats titulaire d'un diplôme BAC+2

- être titulaire d'un DTS, d'un BTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien » ( $\geq 12/20$ ) ;
- être admis en première année dans une grande école ou une école d'ingénieurs au titre de l'année académique 2024-2025 de la zone hors Afrique ;
- ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus au 31 décembre 2024 ;
- ne pas être salarié du public ou du privé.

### 2.3. Pour les candidats titulaires de la licence

- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ( $\geq 12/20$ ) ;
- être admis **en première année dans une grande école ou une école d'ingénieurs au titre de l'année académique 2024-2025** de la *zone hors Afrique* ;
- ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus au 31 décembre 2024 ;
- ne pas être salarié du public ou du privé.

### 3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme CampusFaso : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf) .) ;
- l'original de extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des diplômes (ou les photocopies légalisées des attestations des diplômes) du DTS, du BTS ou du DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les photocopies légalisée des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- une attestation de préinscription **en première année d'ingéniorat au titre de l'année académique 2024-2025**.

### 4. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;

- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du 05 au 14 septembre 2024** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique « Bourse ».

## **5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers**

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

## **6. Conditions et modalités d'examen du dossier**

---

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée d'un original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place du (ou des) document(s) exigé(s) par le communiqué **ne sera pas examiné.**
- **Les dossiers des candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne seront pas examinés.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraine systématiquement la déchéance de la bourse.**
- **La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.**
- **Les frais de formation sont pris en charge dans la limite des textes réglementaires.**

- **Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.**
- **Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso, les filières et les lieux de formation retenus des bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités.**
- **L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.**
- **Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.**
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

### 7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une photo d'identité récente ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*